

CONFIDENTIEL DÉFENSE

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS  
D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE  
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Bangui, le 8 avril 1994

N° 86 /FFAO/COMELFF/CD

FICHE Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 601153 du 12 MAR 2021

OBJET : Planification opération "KIGALI".

La planification ci-jointe appelle les remarques suivantes :

- 1 - Après contact avec notre AD/RWDA qui estime qu'une seconde compagnie serait nécessaire en cas d'évacuation de ressortissants, cette hypothèse a été planifiée. Ce 2ème échelon éventuel serait fourni par la COMMOTO (para) de BOUAR.  
Un tel engagement épuisant la réserve infanterie E.F.A.O. devra entraîner ipso-facto la mise en place sur BANGUI au minimum de la compagnie TAP de LIBREVILLE au mieux d'une compagnie extérieure et de la COMMOTO/RICM prévue en relève. (si principe de 3 compagnies sur DJUNDURA était maintenu).
- 2 - Afin de faire face aux deux interventions possibles simultanément, sauf contre ordre de votre part, ai organisé le commandement sur 2 COMOPS.
  - RUANDA : Colonel PONCET qui partirait avec son E.M.T.
  - BURUNDI : Colonel SARTRE, avec son E.M.T. si une O.A.P. préalable était nécessaire le COMTAP serait fourni par E.F.A.O.
- 3 - Vous demande accord pour envoi INMARSAT avec E.M.T. PONCET. Nécessaire mise en place second INMARSAT à BANGUI pour E.M.T. SARTRE.
- 4 - Si évacuation de ressortissants vous propose de privilégier BANGUI comme plate-forme CENTREVAC. Souhaiterais alors être renforcé par un officier presse SIRPA.
- 5 - Compte tenu état de préparation des forces et afin permettre préparation des accueil éventuels ultérieurs, vous demande ramener niveau d'alerte de l'E.M.T. PONCET et C 16 de 1 H à 3 H. Cette mesure n'engage en rien la rapidité d'exécution mais contribuerait à contraire au maintien des capacités des troupes et équipages.
- 6 - Contact pris avec Ambassadeur de France et AD/BANGUI
  - Etude JAGUAR jointe ; étude DETALAT en cours.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

89

CONFIDENTIEL DEFENSE

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANÇAIS  
D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE  
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 07-04-1994

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001153 du 12 MAR 2021

OBJET : Propositions de planification d'engagement sur KIGALI.

In vue de marquer une présence française à KIGALI ou d'évacuer des ressortissants, il est possible avec les moyens actuels prépositionnés en R.C.A. de mener dans un créneau de 12 heures deux types d'opération

1 - OPERATION PAR AEROTRANSPORT : (à privilégier)

1.1 - 1er échelon :

- Moyens Air
  - 3 C 160 AG
  - 1 C 160 NG
  - 1 C 130
- Moyens Terre

ARTICULATION	FORMATION	EFFECTIF
COMOPS	Chef de Corps 3° RPIMa	1
L.M.F.	3° RPIMa	6
	1 Cellule CDT 1 Cellule évacuation-ressortissant	6
Equipe CRAP	3° RPIMa	8
Equipe recherche	13° R.D.P.	3
INMARSAT	Trans E.F.A.O.	2
Compagnie inf	3° RPIMa (COMPARA BGI)	120
Renforcements	COS	30
	<b>TOTAL</b>	<b>176</b>

- Véhicules : 2 P4 Trans

CONFIDENTIEL DEFENSE

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

## - Aspects logistiques :

Temps de vol BANGUI-KIGALI : 3 H 40.  
Axe de poser préférentiel Est-Ouest.  
Recomplètement C 160 en carburant n'est pas nécessaire.

1.2 - 2<sup>ème</sup> échelon : (possible)

Moyens Air  
- Moyens Terre

identiques  
1 compagnie infanterie à 120 (COMMOTO 3<sup>o</sup> RPIMa  
BOUAR)  
Renforts cellule logistique et santé (ACA)  
Autonomie vivres et eau pour 8 jours  
2 P4 Trans

## 2 - OPERATION AEROPORTEE :

2.1 - 1<sup>er</sup> échelon :

- Moyens Air                    3    C 160 AG  
                                          1    C 130  
  
- Moyens Terre

ARTICULATION	FORMATION	EFFECTIF
COMOPS	C1 3 <sup>o</sup> RPIMa	1
L.M.T.	3 <sup>o</sup> RPIMa	12
CRAP	3 <sup>o</sup> RPIMa	8
ER	13 <sup>o</sup> R.D.P.	3
Compagnie infanterie	3 <sup>o</sup> RPIMa (COMPARA HGI)	120
Renforcements	COS	30
	<b>TOTAL</b>	<b>174</b>

## - Zone de mise à terre :

Parallèle à l'aéroport pour 500 m au Nord.  
Axe de largage Est-Ouest qui permet d'éviter le survol de la ville.  
Horaire préférentiel : fin d'après-midi compte tenu des conditions  
météorologiques en cette saison.

CONFIDENTIEL DEFENSE

2.2 - 2ème échelon : (possible)

Une deuxième rotation forte d'une compagnie à 120 (COMMOTO 3<sup>e</sup> RPIMA BOUAR) est comme pour l'aérotransport possible 10 heures après la première mise en terre.

3 - CONCLUSION :

Le volume de deux compagnies semble un minimum pour assurer la sûreté rapprochée de l'aéroport et la sécurité et le fonctionnement d'un point de regroupement des ressortissants installé sur zone.

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 601153 du 12 MAR 2021